



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

Paris, le 7 mars 2018
N° 372/185

Les ministères économiques et financiers obtiennent le label Egalité professionnelle et le maintien du label Diversité

Première administration d'Etat à obtenir la double labellisation Diversité et Egalité professionnelle sur la totalité de son périmètre, les ministères économiques et financiers, soit plus de 140 000 agents, ont fait depuis plusieurs années de la lutte contre les discriminations et de la promotion de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes une priorité.

Cet engagement s'est traduit, en 2010, par l'attribution du label Diversité et la mise en place de nombreux plans d'action, notamment sur la santé, la lutte contre l'homophobie et l'égalité professionnelle.

Après un audit de l'AFNOR en octobre dernier, la commission de labellisation du label Egalité professionnelle, composée de représentants de l'administration, des employeurs et des organisations syndicales, s'est réunie le 13 février 2018 pour examiner la candidature des deux ministères et l'a validée.

L'attribution du label Egalité professionnelle consacre l'engagement ministériel dans ce domaine qui s'inscrit dans la durée. Il a permis d'intégrer les principes d'égalité de traitement dans les processus de ressources humaines, de déployer des formations de sensibilisation à la lutte contre les stéréotypes de genre et de progresser dans la conciliation entre la vie privée et la vie professionnelle grâce à la mise en œuvre du télétravail et à la promotion des chartes du temps. Les deux ministères ont en outre amorcé une sensibilisation sur les violences faites aux femmes et élaboré un guide de référence à l'usage des agents et des managers. La création du réseau « Femmes de Bercy » témoigne également de la mobilisation des femmes pour favoriser le déroulement de leur carrière.

Les ministères économiques et financiers souhaitent amplifier les travaux sur l'égalité professionnelle en élaborant un nouveau plan s'appuyant sur une démarche collaborative et ouverte qui favorise l'implication de tous et la mise en œuvre de mesures concrètes.

Contact presse :

Bureau de presse : 01 53 18 33 80 – presse.bercy@finances.gouv.fr